

Introduction

par Philippe Évrard¹

En ouverture de ce séminaire au cours duquel, pendant trois jours, nous débattons du thème : « *Quelles variétés et semences pour des agricultures paysannes durables ?* », je voudrais, d'abord, indiquer dans quel contexte institutionnel cette réunion se situe.

Cela fait maintenant presque trois ans que l'INRA et la Confédération paysanne ont signé un protocole d'accord. Ce type de convention, l'INRA en a passé avec toutes les organisations professionnelles représentatives : la FNSEA, l'APCA, la Coopération agricole et la Confédération paysanne.

Sous un angle général, ces conventions permettent d'avoir un dialogue régulier avec ces organisations sur leurs enjeux stratégiques et sur les grandes orientations de la recherche agronomique. Elles permettent aussi de donner un cadre à la mise en débat des acquis de la recherche avec les organisations agricoles.

Comme vous le savez, l'INRA est un organisme public de recherches ; il est donc dans ses missions que le débat sur les orientations de recherche soit pluraliste.

Dialoguer ne signifie pas déboucher nécessairement sur des accords. En tant que chercheurs, nous apportons un éclairage scientifique aux questions socio-techniques que vous posez. En tant qu'acteurs sociaux, vous nous aidez à révéler certaines lacunes dans nos champs de recherche ou à éclairer d'un autre point de vue des questions qui nous semblent aller de soi.

Avant de présenter le séminaire, permettez-moi de dire un mot sur la façon dont nous travaillons, vous et nous, dans le cadre de la convention. Nous avons un comité de suivi paritaire qui se réunit environ trois fois par an, dont un en région avec visites d'exploitations et sensibilisation aux problèmes de l'agriculture paysanne locale. Le comité de liaison a identifié quatre thématiques de travail : petites fermes, politique agricole alternative à la PAC, autonomie de l'approvisionnement en protéines et enfin semences.

Le choix d'un séminaire

Ce qui nous réunit pendant ces trois jours est un séminaire ; ce choix appelle quelques explications. Pour nous, chercheurs, un séminaire est une forme de travail collectif basé sur l'échange et le débat d'idées. Ce travail intervient non pas pour clore un cycle de recherches mais au contraire pour l'initier ou le réactiver lorsque les résultats ne sont pas encore définitifs.

Un séminaire peut donc avoir différents objectifs :

- faire évoluer la façon de poser les problèmes de recherche ;
- redéfinir des protocoles expérimentaux ;
- identifier et mettre en discussion les résultats d'une recherche, ce qui peut conduire à une réinterprétation de ces résultats.

On recourt fréquemment à cette forme de travail lorsque l'on attend un progrès lié à la diversité des points de vue et des compétences des participants.

Pour les chercheurs, un séminaire est une étape de travail dont on attend qu'elle puisse conduire à faire évoluer les façons de voir et de travailler de chacun des participants.

C'est la différence essentielle avec un colloque et *a fortiori* un congrès qui, eux, se situent en fin de cycle de recherches et permettent la présentation de conclusions validées et mises en forme.

¹ Philippe Évrard était alors directeur de la Mission de coordination des actions pour le développement agricole de l'INRA.

Sur le plan de l'organisation, un séminaire implique :

- qu'il y ait des séquences importantes de débats autour des points de vue présentés ;
- qu'il y ait aussi du temps laissé aux échanges informels.

C'est bien ainsi que les organisateurs ont construit le planning de ces trois jours.

Quelques éléments de contexte

En organisant ce séminaire autour du thème des semences, nous allons couvrir une large palette de contenus, d'enjeux et de thèmes de recherche.

Sans entrer dans le détail des différents contenus que recouvre le terme de « *semences* », nous pouvons, à coup sûr, dire que derrière cet objet banal se cachent des questions lourdes par les enjeux qu'elles sous-tendent : enjeux techniques, économiques et sociétaux. Par exemple :

- la question de l'orientation du processus d'innovation biotechnologique : quelles cibles techniques, quels bénéficiaires ?
- la question de la structure économique et sociale du processus de sélection et d'amélioration variétales ;
- la question du contrôle technique et économique de ce processus : quels rôles jouent les producteurs, les organismes professionnels, les organismes publics ?

Ce sont des enjeux qui, dans le contexte de ce qu'on appelle couramment la « révolution biotechnologique », donnent matière à beaucoup de débats et d'interrogations contradictoires avec, à la clé, des remises en cause des positions acquises, tant au plan économique que scientifique.

Dans un tel contexte, les positions que l'INRA exprime sont scrutées, analysées, soupesées. Certains veulent les utiliser selon leurs intérêts, d'autres souhaitent les influencer.

C'est pourquoi je souhaitais, au démarrage de ce séminaire, bien clarifier son statut et la façon dont les chercheurs s'y engagent.

Il s'agit d'un débat collectif, libre mais organisé, pour lequel, je tiens à le préciser, les chercheurs n'ont reçu aucune consigne institutionnelle ■